

N° de la délibération : 12/2026

Objet de la délibération :

Vote du compte financier unique 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai à dix-huit heures trente, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, se sont réunis au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise, dûment convoqués le six mai deux mille vingt-six.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président ACSO		
Cramoisy :		
Creil :	Peggy MOUELLE	
Maysel :	Jean-Michel LEQUILLIEC	
Montataire :	Sabah REZZOUG	
Nogent-sur-Oise :	Didier CARON	
Rousseloy :	Jean-Pierre DEVOS	
Saint-Leu d'Esserent :	Daniel ROLLAND	
Saint-Maximin :	Chahinaise AZOUZA	Marcel VANDENBOOSSCHE
Saint-Vaast-lès-Mello :		
Thiverny :	Mounir RECHIDI	Sonia LARIVE
Villers Saint Paul :		Khalid CHARKI

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :	Stéphane ROUZIOU	
Métiers de la culture :	Marion KALT	
Promotion de la Pierre :		
Equipements de loisirs :		Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :		Pierre MEYSONNIER
Hôtellerie :	Murielle GARRE	
Gîtes ou chambres d'hôtes :		
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :		

Formant la majorité des membres en exercice.

Sonia LARIVE est secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
16 présents				
23	15	15	0	0

Le Comité de Direction est réuni sous la Présidence de Monsieur M. Mounir RECHIDI pour la première fois sur ce document Compte Financier Unique (CFU) qui remplace le compte administratif.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives au compte financier unique,

Vu le CFU de Creil Sud Oise Tourisme pour l'année 2025

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de Creil Sud Oise Tourisme, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

Considérant que la Directrice, agissant en qualité d'ordonnateur, se retire de la séance au moment du vote,

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le Président M. Mounir RECHIDI,

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	75 845,00 €	1 061 950,21 €	1 137 795,21 €
	Recettes réalisées	45 635,00 €	1 022 572,39 €	1 068 207,39 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	98 294,51 €	1 150 448,71 €	1 248 743,22 €
	Dépenses réalisées	29 101,01 €	1 017 316,44 €	1 046 417,45 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	16 533,99 €	5 255,95 €	21 789,94 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	22 449,51 €	88 498,50 €	110 948,01 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	38 983,50 €	93 754,45 €	132 737,95 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	38 983,50 €	93 754,45 €	132 737,95 €

Le Comité de direction, après en avoir délibéré et hors la présence de l'ordonnateur, la Directrice s'étant retirée, a adopté à l'unanimité (15 voix pour) :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'année 2025
- **DE CONSTATER** les résultats de clôture :
Fonctionnement : 93 754,45 €
Investissement : 38 983,50 €
- **DONNE** pouvoir à M. Mounir RECHIDI, Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Creil, le **01 JUIN 2026**

M. Mounir RECHIDI

Président du Comité de Direction de Creil Sud Oise Tourisme



CREIL SUD OISE TOURISME

Office de Tourisme

6 avenue Jules Uhry 60100 Creil

www.creilsudoise-tourisme.fr

bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr

03 75 19 01 70

Siret : 834 212 789 00046 | IM060180001 | APE : 7990Z

ANNEXE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le



ID : 060-834212789-20260603-DELIB1226CFU25-DE

présenté par le Président du Comité de
Direction
A Creil, le 27 mai 2026

Le Président de séance :

Mounir RECHIDI

Nombre de membres en exercice :

23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTE :

Pour :

Contre(s) :

Abstention(s) :

Délibéré par le Comité de Direction réuni
en session ordinaire

Date de la convocation : mercredi 6 mai 2026

Les membres du Comité de Direction :

Chahinise AZOUZA	Bernard BEAUDET	Sabine BONTEMS	Claude BOUFFLET
Mohamed CAHOUC	Alexandre CAMUS	Didier CARON	Khalid CHARKI
Joséphine CHECCO	Jean-Pierre DEVOS	Raymond GALLIEGUE	Murielle GARRE
Francis GRAVET	Marion KALT	Sonia LARIVE	Loïc LE BARS
Marine LEBRETON FILIPIDIS	Samuel HENNUYER	Jean-Michel LEQUILLIEC	François LOMBART
Patrick MANCHERON ou Magali HARING	Pierre MEYSONNIER	Florence MISK-MOISE	Peggy MOUELLE
Hocine NEHAR	Patrick NIDO	Sébastien RAT	Mounir RECHIDI
Sabah REZZOUG	Thierry ROCH	Joel ROJAS	Daniel ROLLAND
Didier ROSIER	Stéphane ROUZIOU	Selymata SISSOKO	Sandrine SZYMANSKI
Christine THILL	Céline TURPIN	Marcel VANDENBOOSSCHE	Omar YAQOUB

Certifié exécutoire par le Président du Comité de Direction, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture de Senlis et

de la publication le

Le Président

01 JUIN 2026



Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le



ID : 060-834212789-20260603-DELIB1226CFU25-DE